

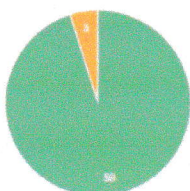
Du travail pour tous ! Pour un partage plus équitable du travail

Description :

Le chômage est depuis longtemps la préoccupation numéro un des Français. Plus de 6 millions de personnes sont aujourd'hui inscrites à Pôle Emploi (en catégories de A à E), sans compter ceux qui ne sont pas inscrits à Pôle Emploi, par radiation, sans droits, découragés, et qui sont évalués à 1,5 millions par l'INSEE (halo autour du chômage). Cette épreuve est synonyme de difficultés financières, de problèmes de santé physiques et psychiques, d'une angoisse quotidienne, d'un sentiment d'inutilité, du recul du sentiment de citoyenneté pouvant entraîner une certaine radicalisation. Elle impacte aussi la famille et l'entourage, soit près de 13 millions de personnes. Ce chômage de masse favorise la stagnation des salaires et la dégradation des conditions de travail car il est plus difficile de négocier lorsque tant de personnes cherchent un emploi. Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage (22% en 2017), ainsi que les seniors (20% seulement de la population active des 60/64 ans trouve encore une activité).

Nous proposons de mettre en place un partage du temps de travail qui permette à chaque français d'accéder à un emploi décent l'autorisant à vivre dignement. Nous souhaitons reprendre le mouvement historique du XXe siècle, où le législateur a adapté régulièrement la durée du travail aux évolutions technologiques et aux exigences sociales pour améliorer les conditions (et la qualité) de travail des Français. Un partage différent du temps de travail, quelle que soit sa modalité de mise en œuvre, collective ou individuelle (semaine de 4 jours, 30h, job rotation, pacte inter-générationnel), permettrait de répartir le travail sur un plus grand nombre, de réduire considérablement le chômage, de travailler mieux, de réduire l'intensité du travail, de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, de permettre une meilleure vie familiale, une participation accrue à la vie politique et associative locale et nationale. Il s'agit tout simplement de vivre mieux.

Une loi d'expérimentation permettrait à toute entreprise volontaire d'embaucher sans surcoût (par des baisses de cotisations et d'impôts), en réduisant le temps de travail par salarié.e, et une généralisation négociée de la mesure serait proposée par référendum national. Toute entreprise réduisant son temps de travail d'au moins 10 % et embauchant au moins 10 % de salariés supplémentaires (en équivalent temps plein) bénéficierait d'aides et de baisses de cotisations afin que cela ne lui coûte rien. Pour les finances publiques, ce dispositif ne fait que déplacer de l'argent dépensé dans le coût du chômage (plus de 100 milliards d'euros par an) vers de la création d'emploi, qui génère activité économique et recettes fiscales.



→ 59 votes pour
→ 3 votes mitigés
→ 0 vote contre